

Projet Croissant de la Paix et rue de la Sarthe

Requête 4301-2025

Demande pour obtenir l'autorisation de procéder à des investissements pour le remplacement d'une conduite et de branchements au réseau gazier d'Enbridge Gaz Québec sur Croissant de la Paix et sur la rue de la Sarthe (« Projet Croissant de la Paix et Sarthe »)

Table des matières

1.	INTRODUCTION	3
2.	OBJECTIFS VISÉS PAR LE PROJET ET JUSTIFICATION EN RELATION AVEC LES OBJECTIFS	3
3.	DESCRIPTION DU PROJET	4
4.	PRINCIPALES NORMES TECHNIQUES	6
5.	COÛTS ASSOCIÉS AU PROJET	7
6.	IMPACT SUR LES TARIFS INCLUANT UNE ANALYSE DE SENSIBILITÉ DU PROJET	8
7.	CALENDRIER PROJETÉ	9
8.	LISTE DES AUTORISATIONS EXIGÉES EN VERTU D'AUTRES LOIS	10
9.	IMPACT SUR LA QUALITÉ DES PRESTATIONS DU SERVICE DE DISTRIBUTION DE GAZ NATUREL	10
10.	COMPTE DE FRAIS REPORTÉS ET SUIVI	10
11.	CONCLUSION	10

1. INTRODUCTION

1 Enbridge Gaz Québec (ci-après « **EGQ** ») souhaite réaliser un projet d'investissement visant à
2 remplacer une conduite et les branchements de plusieurs clients situés sur Croissant de la Paix et
3 sur la rue de la Sarthe, à Gatineau (ci-après le « **Projet** »). Ces remplacements sont essentiels pour
4 assurer la pérennité de l'alimentation en gaz naturel des clients concernés situés sur le tracé du
5 Projet ainsi que pour préserver l'intégrité et la sécurité du réseau gazier d'EGQ.

6 La présente demande vise à obtenir l'autorisation de la Régie, conformément à l'article 73 al. 1,
7 par. 1° et 2° de la *Loi sur la Régie de l'énergie*, pour la réalisation du Projet. En vertu de l'article 1, al.
8 1, par. 1° du *Règlement sur les conditions et les cas requérant une autorisation de la Régie de*
9 *l'énergie*, EGQ doit obtenir une autorisation de la Régie pour construire des immeubles ou des
10 actifs destinés à la distribution de gaz naturel, ainsi que pour étendre son réseau de distribution
11 dans le cadre d'un projet dont le coût est de 1 200 000 \$ ou plus.

12 Cette demande est accompagnée des renseignements suivants :

- 13 • Les objectifs et la justification du Projet;
- 14 • La description du Projet;
- 15 • Les principales normes techniques applicables au Projet;
- 16 • Les coûts associés au Projet;
- 17 • L'impact sur les tarifs, incluant une analyse de sensibilité du Projet;
- 18 • Le calendrier projeté;
- 19 • La liste des autorisations exigées en vertu d'autres lois;
- 20 • L'impact sur la qualité de prestation du service de distribution du gaz naturel; et

21 La présente demande comporte également une demande de création d'un compte de frais
22 reportés.

2. Objectifs visés par le Projet et justification en relation avec les objectifs

23 Le Projet vise à remplacer un total de 31 branchements en cuivre ainsi que 812 mètres de conduite
24 en acier d'un diamètre d'un pouce, situés sur Croissant de la Paix et sur la rue de la Sarthe. Ce
25 remplacement est devenu nécessaire afin d'assurer la pérennité de l'alimentation en gaz naturel

1 des clients concernés situés sur le tracé du Projet ainsi que pour préserver l'intégrité et la sécurité
2 du réseau gazier du distributeur. D'une part, les branchements en cuivre ne sont plus utilisés pour
3 la distribution de gaz naturel chez EGQ depuis 1977, en raison de leurs propriétés, le cuivre se
4 détériorant avec le temps, occasionnant des problèmes tels que des fuites, des fissures
5 circonférentielles ou des obstructions dues à la corrosion. D'ailleurs, il y a déjà plusieurs années,
6 d'autres distributeurs canadiens (notamment Enbridge Gas Inc. et Énergir Inc.) ont commencé à
7 remplacer ce type de branchements pour les mêmes raisons. EGQ a constaté, quant à elle, une
8 augmentation des défaillances annuelles des branchements en cuivre, justifiant ainsi le besoin de
9 prioriser l'identification et le remplacement de ce type de branchement¹ afin de prévenir de futures
10 défaillances et ainsi, de réduire ses coûts.

11 D'autre part, la conduite en acier située sur les deux rues visées par le Projet est d'un diamètre
12 d'un pouce. En raison de sa taille, qui n'est plus couramment utilisée, il est devenu complexe de
13 trouver des composantes compatibles pour effectuer des travaux. Conséquemment, le Projet
14 inclut le remplacement complet de cette conduite par une conduite en plastique de deux pouces,
15 ce qui représente maintenant le standard de l'industrie.

16 En plus des raisons mentionnées ci-dessus, ces travaux sont nécessaires en raison de la
17 complexité de procéder à des réparations urgentes dans les conditions actuelles. Pour des raisons
18 de sécurité, les normes édictées par Enbridge Inc. n'autorisent plus l'utilisation de l'outil spécifique
19 permettant de couper l'alimentation au gaz naturel lors d'une réparation sur un branchement en
20 cuivre. Ainsi, en cas d'urgence, EGQ pourrait devoir couper l'alimentation au gaz naturel de
21 plusieurs clients alimentés par la conduite concernée dans le Projet pour effectuer les travaux. En
22 installant un nouveau branchement en plastique, EGQ réduit considérablement les risques de
23 défaillances, la complexité des travaux et, par la même occasion, les coûts leur étant associés.

3. Description du Projet

24 Le Projet prévoit le remplacement d'une conduite et de 31 branchements sur le réseau gazier du
25 distributeur afin notamment d'assurer son intégrité et sa sécurité. Ces branchements, installés en
26 cuivre, étaient couramment utilisés entre les années 1960 et 1979. En raison d'un changement de

¹ Il reste 319 branchements en cuivre sur le réseau d'EGQ.

1 normes chez Enbridge Inc., résultant des problèmes liés à l'utilisation de ce matériau, le dernier
2 branchement en cuivre chez EGQ a été installé en 1977. En effet, il a été constaté que le cuivre ne
3 résiste pas adéquatement aux conditions environnementales spécifiques à son utilisation dans un
4 contexte de distribution de gaz naturel. Bien que ce matériau soit reconnu pour résister à la
5 corrosion, la présence d'une petite quantité de sulfure d'hydrogène dans le gaz naturel peut
6 entraîner une corrosion accélérée de nombreux matériaux, y compris le cuivre. C'est l'une des
7 raisons pour lesquelles les branchements en cuivre représentent une problématique grandissante
8 de blocage et de fuite, nécessitant des interventions urgentes. Tel que mentionné, d'autres
9 distributeurs de gaz naturel ont déjà commencé le remplacement de ce type de branchement,
10 confirmant que la problématique d'un branchement en cuivre est généralisée. En fait, Enbridge
11 Gas Inc. a même débuté ces ajustements sur son réseau gazier il y a plus de 10 ans déjà. Le présent
12 Projet prévoit l'installation d'une nouvelle conduite à l'opposé de la conduite existante sur les deux
13 rues concernées par le Projet, permettant à EGQ de minimiser les coûts du Projet et de
14 n'interrompre l'alimentation des clients concernés que le jour du remplacement de leur
15 branchement. L'ancienne conduite en acier sera ensuite abandonnée une fois la transition
16 complétée.

1 Tel que mentionné ci-dessus, la réalisation du Projet prévoit l'installation de la nouvelle conduite
2 en plastique du côté de la rue opposé à la conduite présentement installée. EGQ fera donc
3 l'installation d'une conduite d'un diamètre de 2 pouces sur une distance totale de 812 mètres,
4 laquelle sera exploitée à une pression intermédiaire. La conduite installée dans le cadre du Projet
5 sera raccordée au réseau existant d'EGQ en remplacement de la vieille conduite désuète
6 alimentant les clients situés sur Croissant de la Paix et sur la rue de la Sarthe, permettant ainsi au
7 distributeur d'assurer la pérennité de l'alimentation au gaz naturel des clients concernés ainsi que
8 l'intégrité et la sécurité du réseau gazier. Finalement, les branchements qui seront installés en
9 remplacement de ceux en cuivre seront d'un diamètre d'un pouce et demi (1 ½ po.) et en plastique.

5. Coûts associés au Projet

10 Le Projet requiert des investissements totalisant 2 079 945 \$. La répartition des coûts selon la
11 nature des travaux est la suivante :

Activités	Coûts prévus (\$)
Services entrepreneurs ²	1 601 413 \$
Matériaux	5 638 \$
Services externes	16 321 \$
Contingence	405 843 \$
Entente avec la Ville de Gatineau	50 730 \$
Total	2 079 945 \$

12 Lors de l'analyse du Projet, EGQ disposait de peu d'alternatives. Trois options étaient
13 envisageables dans les circonstances, bien que le distributeur n'ait identifié qu'une seule réelle
14 option viable :

- 15 1. Installation de la nouvelle conduite à l'opposé de la conduite existante sur la rue;

² Inklus le coût des branchements.

1 2. Remplacement de la conduite existante par la nouvelle conduite; ou

2 3. Installation de la nouvelle conduite directement à côté de la conduite existante.

3 L'option 1 a été retenue par EGQ car elle constitue la seule option viable compte tenu des
4 caractéristiques du Projet. Les deux autres options présentent des inconvénients majeurs et
5 n'offrent aucun avantage significatif en termes de coûts. En effet, l'option 2 n'est pas envisageable
6 considérant la nécessité d'interrompre complètement l'alimentation de tous les clients concernés
7 pendant toute la durée des travaux. Quant à l'option 3, elle est non seulement plus coûteuse, mais
8 comporte davantage de risques et de complexité, ce qui explique pourquoi elle est rarement
9 privilégiée. L'option retenue permet de réduire considérablement la durée de l'interruption pour les
10 clients alimentés par cette conduite en leur assurant un approvisionnement en gaz naturel pour la
11 majeure durée des travaux. En effet, l'alimentation en gaz naturel de ces clients ne sera
12 interrompue qu'au moment du remplacement de leur branchement, soit pour une période d'environ
13 une journée. Par ailleurs, cette option est également la moins coûteuse dans les circonstances.

6. Impact sur les tarifs incluant une analyse de sensibilité du Projet

14 La pièce EGQ-1, Documents 2 et 2.1, présente une analyse financière du Projet basée sur les
15 paramètres financiers approuvés par la Régie dans la décision D-2020-141.

16 Le tableau ci-dessous présente une analyse de sensibilité du Projet considérant des variations de
17 coûts de plus ou moins 10 %.

Analyse de sensibilité

Scénario de base

Total des coûts incluant les intérêts	2 104 904 \$
---------------------------------------	--------------

Valeur actuelle nette	(1 915 034) \$
-----------------------	----------------

Scénario de base, coût plus 10 %

Total des coûts incluant les intérêts	2 315 394 \$
---------------------------------------	--------------

Valeur actuelle nette	(2 106 537) \$
-----------------------	----------------

Scénario de base, coûts moins 10 %

Total des coûts incluant les intérêts	1 894 414 \$
---------------------------------------	--------------

Valeur actuelle nette	(1 723 531) \$
-----------------------	----------------

7. Calendrier projeté

1 Le calendrier ci-dessous présente les grandes étapes de réalisation du présent Projet.

Activités	Début	Fin
Planification du Projet	Mars 2025	Août 2025
Obtention du permis de la Ville de Gatineau	Juillet 2025	Août 2025
Dépôt de la preuve et décision de la Régie	Juin 2025	Septembre 2025
Construction des conduites et mise en gaz du Projet	Septembre 2025	Décembre 2025 ³

³ Tout dépendant de la date de la fin des travaux, il y a une possibilité que les travaux de restauration puissent se faire seulement au printemps 2026 puisque ces travaux nécessiteront notamment l'installation de pelouse.

8. Liste des autorisations exigées en vertu d'autres lois

1 Outre l'autorisation de la Régie, l'autorisation requise pour réaliser le Projet est la suivante :

- 2 • Permis de la Ville de Gatineau

9. Impact sur la qualité des prestations du service de distribution de gaz naturel

3 Tel que mentionné précédemment, la réalisation du Projet permettra d'assurer la pérennité de
4 l'alimentation au gaz naturel des clients situés sur le tracé du Projet ainsi que la sécurité et
5 l'intégrité du réseau gazier. Le Projet n'aura pas pour effet d'impacter la qualité de desserte du
6 reste de la clientèle actuelle. De plus, le remplacement des branchements aura pour effet de limiter
7 considérablement les risques de travaux urgents ainsi que de réduire les coûts qui s'en suivent. Le
8 remplacement de la conduite en acier d'un pouce facilitera les travaux futurs du distributeur, le cas
9 échéant.

10. Compte de frais reportés et suivi

10 EGQ demande à la Régie d'autoriser la création d'un compte de frais reportés hors base, portant
11 intérêts, afin de comptabiliser les coûts reliés au présent Projet, jusqu'à leur intégration dans la
12 base de tarification à compter du 1^{er} janvier 2027.

11. CONCLUSION

13 Le présent Projet est nécessaire pour assurer la pérennité de l'alimentation en gaz naturel ainsi
14 que l'intégrité et la sécurité du réseau gazier d'EGQ. Certains distributeurs (Enbridge Gas Inc. et
15 Énergir Inc.) ont débuté, il y a déjà plusieurs années, à effectuer des travaux dans le but de
16 remplacer notamment les branchements en cuivre afin d'assurer l'intégrité de leurs réseaux. EGQ
17 a également comme priorité, au cours des prochaines années, d'identifier et de mettre à niveau les
18 sections de son réseau le nécessitant. Ce Projet s'inscrit dans une démarche de plusieurs projets
19 de cette nature.

20 EGQ demande donc à la Régie :

- 21 - D'autoriser le présent projet d'investissement ;
- 22 - D'autoriser la création d'un compte de frais reportés hors base, portant intérêts, dans
23 lequel seront comptabilisés les coûts liés au Projet.